

Objectif de gestion

L'objectif de gestion de l'OPCVM est la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence l'EONIA capitalisé +2% en limitant le risque de perte en périodes défavorables grâce à une gestion opportuniste et flexible d'allocations d'actifs sur la durée de placement recommandée.

Informations complémentaire: La gestion est opportuniste et privilégie les titres à rendement élevé.

Depuis 2013, la SICAV est investie en emprunts privés perpétuels et convertibles et en actions de rendement. La position de ces dernières a régulièrement augmenté depuis 2014.

Performances

Performances %	1 mois	2018	1 an	3 ans	Origine
Valmondia	-2,5	-1,5	11,8	22,7	27,9

Par année civile en %	2014	2015	2016	2017
Valmondia	0,6	1,2	8,4	17,9

Statistiques de risque sur 3 ans	
Ratio de Sharpe	1,01
Volatilité Valmondia	7,2%



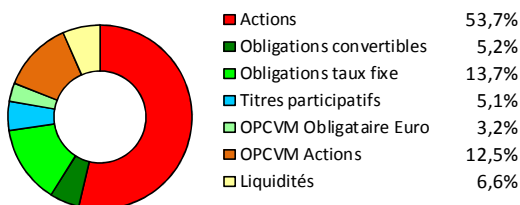
Les données relatives à la performance sont calculées par HMG Finance. Les performances passées indiquées ne préjugent pas des performances futures. La volatilité est calculée sur la base des performances quotidiennes. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.

Répartition du Portefeuille

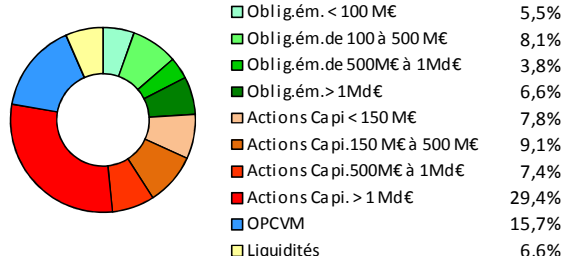
Principales lignes du portefeuille (hors OPCVM)

SAMSE	4,6%	CRCAM BRIE PICARDIE	4,0%
STICH AK RABOBK 6,5%	4,4%	ALPHSW 5 05/15/49	3,8%
CARMILA	4,3%	RENAULT TPA 83-84 PERP.	3,8%
TOTAL	4,2%	MERCIALYS	3,4%
ICADE	4,1%	COFACE	3,4%

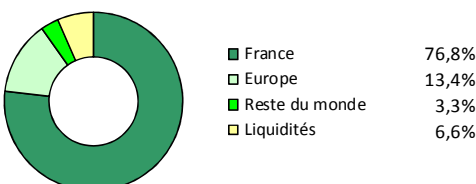
Par type d'instrument



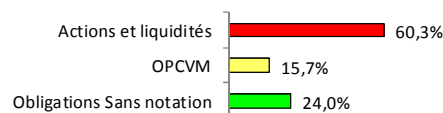
Par taille d'émission/Capi



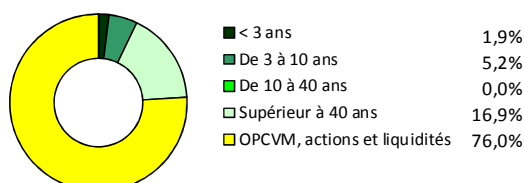
Par zone géographique de l'émetteur



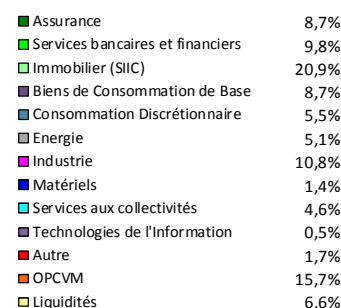
Par notation financière



Par échéance des titres



Par secteur d'activité



Document à caractère commercial. OPCVM (UCITS) présentant un risque de perte en capital, nous vous recommandons de consulter le DICI pour plus d'informations

Gérant: Marc GIRAULT depuis le 9 juillet 2013

SICAV de droit français-Parts de Capitalisation

Catégorie BCE
Fonds mixtes

Code ISIN
FR0010250829

Durée de Placement Recommandée
Minimum 5 ans

Valorisation Hebdomadaire

Lancement le 15 avril 2005

Frais de Gestion 0,9% TTC

Droits d'entrée Max. 5%

Souscription Initiale Minimum 1 part

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS Fund Administration

Commissaire aux Comptes KPMG Audit

Valeur liquidative Au 29/03/2018
150,86 €

Actif net de l'OPCVM Au 29/03/2018
11 203 202,25 €

VALMONDIA

Commentaire du mois de mars:

Un contexte toujours chahuté

La valeur de la part de votre sicav a été sensible ce mois-ci un environnement de marché qui continue à être chahuté. Acceptons cette volatilité retrouvée. Mieux, préparons-nous à en profiter ! Tous les pêcheurs bretons nous diront que c'est dans les eaux agitées que se pêchent les plus beaux bars. De même, c'est dans les marchés agités que se font les plus belles affaires.

Cette érosion de la valeur de la part de votre sicav n'est d'ailleurs pas le résultat d'une unanime glissade des cours des valeurs en portefeuille : c'est au contraire le résultat de forts mouvements, à la hausse comme à la baisse, illustrant les vertus d'une diversification raisonnée du portefeuille.

D'un côté, la galaxie Casino a été fortement attaquée et notre position en **Mercialys** et notre position résiduelle en **Rallye 5,25% convertible** ont souffert. Cette dernière termine le mois à 8% de rendement actuariel et nous considérons la possibilité de la renforcer. **Klépierre** a aussi accusé le coup, suite à son offre d'achat non sollicitée sur son confrère anglais Hammerson. L'opération n'est pas absurde, même si elle peut paraître inquiétante dans le contexte actuel des centres commerciaux, et serait relative immédiatement, à la fois en bénéficiaire par action et en actif net, tant Hammerson se traitait avec une décote importante. Mais le risque existe que, la proie se défendant, Klépierre se laisse entraîner dans une surenchère qui serait mal vue par les investisseurs. **Rabobank perpétuelle** a aussi continué à glisser, la notation de la banque ayant été baissée à Aa3 par Moody's, mais avec perspective stable. Le segment du « high yield » a généralement été sous pression et les émissions, nombreuses, ont rencontré un accueil réticent. Le marché commence à s'apercevoir de ce que nous disions ces derniers mois : les primes de risque ne sont plus suffisantes et les investisseurs se retirent, les rachats des fonds spécialisés étant largement supérieurs aux souscriptions nouvelles des deux côtés de l'Atlantique.

A la hausse par contre, le **titre participatif Renault**, géniale invention du premier gouvernement socialiste de François Mitterrand : les rumeurs de plus en plus insistantes d'un rapprochement plus poussé (fusion) entre Renault et Nissan laissent penser à certains qu'une offre d'échange ou de rachat sur le TP Renault devient plus probable. En attendant, le retour annoncé de l'inflation ne peut que servir la hausse du coupon, indexé sur le chiffre d'affaires de Renault (à structure comparable ceci dit, donc pas d'effet à attendre d'une éventuelle fusion avec Nissan). Belle progression aussi de l'**obligation perpétuelle Alpiq** en francs suisses, revenue à un niveau juste inférieur au pair. Malgré des perspectives toujours difficiles en production d'électricité, la cession de son activité de services multi-techniques pour le bâtiment et pour les infrastructures d'énergie, industrielles et de transport à Bouygues pour un prix « cash » significatif de 850 millions de francs suisses (0,5x le chiffre d'affaires) vient encore renforcer la situation bilantielle déjà confortable de cette entreprise qui se trouve dans une situation de trésorerie nette positive de 136 millions de francs suisses suite à l'opération, laissant entrevoir, qui sait, la possibilité d'un remboursement anticipé de ce titre ?

Sur le front **CGG**, nous continuons, dans votre intérêt, la lutte en appel sur les conditions iniques faites aux porteurs d'obligations convertibles, victimes d'un abus de majorité manifeste de la part des porteurs des autres classes de dette. Si cette jurisprudence de première instance devait être confirmée, cela serait un coup très dur porté à la crédibilité et même à la viabilité du marché des obligations convertibles en France, la taille de ces émissions étant très généralement inférieure à celle des émissions classiques non convertibles et plaçant donc leurs détenteurs dans une dangereuse situation de minorité.